



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale29 rue de la Rouillière
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



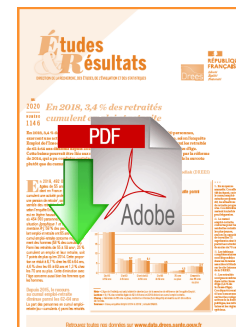
Emploi

Ils sont 482 000 à cumuler emploi et retraite

En 2018, selon l'enquête Emploi de l'Insee, quelque 482 000 personnes âgées de 55 ans ou plus, résidant en France (hors Mayotte), cumulent une activité professionnelle avec une pension de retraite – y compris les situations de retraite progressive, toutefois peu fréquentes –, soit 3,4 % de l'ensemble des retraités ⁽¹⁾.

Le chiffre est en légère hausse par rapport à 2014 où 464 000 personnes cumulaient emploi et retraite. En 2018, plus de la moitié (58 %) des « cumulants » sont âgés de 65 ans ou plus. Cependant, leur part diminue avec l'âge : 24,7 % des retraités âgés de 55 à 59 ans cumulent emploi et retraite ; ils ne sont plus que 6,7 % de 60 à 64 ans ; 4,6 % de 65 à 69 ans et 1,3 % à 70 ans ou plus. Quel que soit l'âge, ce sont un peu plus souvent des hommes (58 %).

La part des personnes en cumul emploi-retraite augmente dans toutes les tranches d'âge, mais ce n'est pas le cas de 62 à 64 ans. Ce pourrait être lié aux nouvelles règles du cumul emploi-retraite définies par une loi du 20 janvier 2014 : « Désormais, l'assuré doit avoir cessé toute activité pour obtenir le versement de sa retraite et la reprise d'activité ne génère plus aucun droit à retraite. Ces conditions plus restrictives d'accès au cumul emploi-retraite auraient ainsi conduit, à partir de 2015, certains assurés à prolonger leur carrière plutôt dans le cadre de la surcote (dispositif qu'ils pourraient juger plus avantageux) ».



Économie

2 500 hectares en Mayenne en zones d'activité économique

Dans *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 80 de mai 2020 ⁽²⁾, Sonia Bernard et Christophe Fouchard (Insee), ainsi que Maël Theulière (Dreal ⁽³⁾), étudient l'espace dédié à l'activité économique dans les Pays de la Loire et par département. Ces zones connaissent une croissance continue, ce qui questionne « l'objectif de réduction de l'artificialisation des espaces agricoles, naturels et forestiers et celui de "zéro artificialisation nette" du plan gouvernemental sur la biodiversité ». La question est complexe car en 2016, dans les Pays de la Loire, les 901 zones dédiées à l'activité économique et leurs 29 400 hectares – soit 0,9 % du territoire –, ce sont aussi 431 000 salariés du privé (soit 51 % de l'ensemble des salariés du privé). En outre, cela contribue au « développement d'infrastructures de transport et de communication ».

En Mayenne, selon cette étude, 80 zones dédiées à l'espace économique accueillent 1 700 établissements du secteur privé, lesquels emploient 36 000 salariés, soit 53 % de l'ensemble de l'emploi salarié du champ privé (+ 2 points par rapport au taux régional). Les 80 zones mayennaises occupent 2 500 hectares, soit 0,5 % de la surface du département (plus faible part par rapport aux autres départements des Pays de la Loire). Par contre, juste après la Loire-Atlantique, la Mayenne est au deuxième rang pour le nombre d'emplois salariés par hectare (14, alors que la moyenne régionale, portée par la Loire-Atlantique, est de 15).



CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.Contributeurs pour ce numéro :
Laëtitia Bedouet Lallour
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

(1) – Yoann Musiedlak (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – Drees), « En 2018, 3,4 % des retraités cumulent emploi et retraite », *Études & Résultats* n° 1146 de mai 2020 (2 pages).

(2) – « Une croissance continue de l'espace dédié à l'activité économique » (4 pages).

(3) – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Les auteurs remarquent que l'affectation de nouveaux sols intervient surtout suite à des créations ou transferts d'établissements : « En effet, précisent-ils, les activités économiques ont tendance à s'implanter en périphérie des villes, avec la volonté de se développer ou en raison de la pression foncière. Dans la plupart des cas, ces déménagements

se font sur de courtes distances ». Pour l'avenir, les auteurs espèrent que « dans un contexte où la gestion durable des espaces devient essentielle, l'enjeu [sera] d'impulser une politique de développement plus économe en espace et en ressources »...

Société

Une personne sur six n'utilise pas Internet

Dans son n° 1780 d'octobre 2019, *Insee Première* publie le résultat d'une enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication ⁽¹⁾. Une personne de 15 ans ou plus sur six (15 %) n'a pas utilisé Internet au cours de l'année 2019, tandis que 2 % des usagers sont dépourvus de toute compétence numérique.

L'illectronisme est le fait de ne pas posséder les compétences numériques de base (envoyer des courriers électroniques, consulter ses comptes en ligne, utiliser des logiciels...) ou de ne pas se servir d'Internet (incapacité ou impossibilité matérielle). Cet illettrisme numérique concerne 17 % des 15 ans ou plus résidant en France (hors Mayotte). C'est un « enjeu de politique publique comparable à la lutte contre l'illettrisme », précisent Stéphane Legleye et Annaïck Rolland. Selon eux, il s'agit d'un réel handicap, « notamment pour effectuer des démarches administratives ou encore accéder aux services publics ». Cette situation peut « accroître la vulnérabilité sociale de populations potentiellement déjà fragiles ».

En 2019, 12 % de la population interrogée ne disposent d'aucun accès à Internet depuis leur domicile. Malgré une baisse de 21 points depuis 2009, ce clivage persiste chez les plus âgés, les moins diplômés (53 % des 75 ans ou plus n'ont pas accès à Internet, tout comme 34 % des per-

sonnes sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires). Le type de ménage est aussi inégalitaire : relativement aux couples avec enfant, les personnes seules sont plus de six fois plus souvent non-équipées, et les couples sans enfant 3,3 fois plus. Cependant, le non-équipement peut être un choix : 19 % des non-équipés le sont par manque d'intérêt pour l'outil informatique ; 15 % par volonté de protection de leur vie privée ; 6 % du fait de disposer d'un accès hors du domicile.

L'utilisation d'Internet ne garantit pas l'acquisition des quatre compétences numériques que sont la recherche d'information, la communication, la résolution de problèmes et l'usage de logiciels. Ainsi, 38 % des usagers indiquent manquer d'au moins une compétence. La plus citée est l'usage de logiciels (35 %), devant la recherche d'information (11 %). Les 2 % des utilisateurs n'ayant aucune compétence numérique ont un profil similaire à celui des 15 % des non-usagers : les personnes les plus concernées sont les plus âgées, peu diplômées, au niveau de vie modeste, vivant seules ou en couple sans enfant, inactives ou vivant dans les DOM (hors Mayotte).

L'utilisation d'Internet est synonyme d'inégalités. Le diplôme est le facteur le plus discriminant : 84,2 % des utilisateurs sans diplôme reconnaissent posséder au moins une incompétence numérique alors qu'ils ne sont que 18,3 % chez les diplômés d'études supérieures. Le type de ménage a une incidence sur l'équipement : 29,5 % des personnes seules ne sont pas équipées contre seulement 1,8 % des couples avec au moins un enfant. D'une façon générale, les raisons de l'absence d'équipement à domicile sont variables : le manque de compétence (41 %), le coût du matériel (32 %) ou de l'abonnement (27 %) sont les plus citées, loin devant l'absence d'offre haut-débit (5 %).



La France est dans la moyenne européenne

Selon un indicateur européen permettant de mesurer le non-usage et les compétences numériques faibles ou nulles, la France, en 2017, se situe dans la moyenne de l'Union européenne (43 % des 16 à 74 ans). L'Insee précise que le Luxembourg et les Pays-Bas sont en tête (entre 15 % et 20 % de non-usage et de compétences faibles ou nulles), alors que la Roumanie et la Bulgarie sont en bas du classement en raison de la faible proportion d'usagers. Selon Stéphane Legleye et Annaïck Rolland, « cette distribution reflète à la fois le niveau de développement économique des pays, leur pyramide des âges, leur densité de population et l'hétérogénéité de leur territoire ».

La pensée
hebdomadaire

« La démocratie est de moins en moins un débat d'idées et de projets, et de plus en plus un champ de bataille où l'accès au pouvoir est conçu comme une conquête qui passe par l'anéantissement de l'adversaire. Le moralisme devient une arme de destruction massive pour ceux qui ont des revanches électorales à prendre ou qui cherchent à faire le buzz. (...) On peut et on doit contester ceux qui sont au pouvoir, mais faisons-le sur les enjeux qui déterminent l'avenir. »

Jean-François Bouthors, journaliste et éditeur, « Besoin de vertu plus que de morale » (point de vue), *Ouest-France* du 18 juillet 2019.

(1) – Stéphane Legleye et Annaïck Rolland, « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base » (4 pages).